

Note méthodologique sur l'évaluation d'une formation conférant le grade de master

Campagne d'évaluation 2016-2017

Éléments d'appréciation d'une formation conférant le grade de master

1 La formation permet d'acquérir les connaissances et compétences attendues à l'issue d'un cursus d'études de niveau Bac+5 du domaine considéré, menant à une insertion professionnelle directe ou, dans une moindre mesure lorsque c'est possible dans le domaine considéré, à une poursuite d'études en troisième cycle de l'enseignement supérieur. Le diplôme délivré se positionne clairement au niveau national, voire international. Les connaissances et compétences à acquérir sont explicitées dans les documents de présentation de la formation à destination des étudiants et du grand public. Elles sont conformes, s'il existe, à un référentiel des compétences du domaine. La fiche pour l'inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) existe, le supplément au diplôme est mis en place, ces éléments faisant partie de la déclinaison de la formation en compétences à acquérir ou acquises par les étudiants. Une bonne ouverture internationale conforte l'attractivité de la formation.

2 Les connaissances et compétences à acquérir sont traduites dans une construction pédagogique, conçue sur quatre semestres, permettant une orientation progressive des étudiants. Le programme est conforme, s'il existe, à un référentiel des formations du domaine. La construction a une structure claire, précisant, s'il y a lieu, les tronc communs, les options et les parcours mis en place, ainsi que les liens pédagogiques avec d'autres établissements via des partenariats formalisés. L'organisation des enseignements indique les volumes horaires et crédits européens (ou ECTS), les modalités pédagogiques mobilisées, les contrôles de connaissances et de compétences utilisées, les environnements numériques disponibles, la mise à disposition des espaces de travail, etc. La mise en œuvre d'une politique des stages valorise cette forme d'apprentissage. Les modalités de préparation d'un mémoire sont explicitées et conformes à un travail à la fois académique et pratique de fin d'études au niveau Bac+5. L'acquisition de compétences additionnelles (langues, informatique), transversales (méthodes de travail, gestion de projets, etc.) et préprofessionnelles (connaissance de l'entreprise, entrepreneuriat, etc.) est un objectif important dans la construction pédagogique.

3 La construction pédagogique favorise le contact direct des étudiants avec le monde socio-économique et/ou culturel et la recherche du domaine. Pour cela, il est essentiel que la formation soit adossée aux milieux socio-professionnels et collabore avec des équipes de recherche reconnues. L'équipe pédagogique est en cohérence avec ces partenaires. Cette équipe comprend des enseignants dont le niveau de compétence et de responsabilité dans le milieu socio-économico-culturel répond aux exigences de la formation. Elle fait participer des enseignants-chercheurs ou assimilés, et éventuellement des chercheurs.

4 Le devenir des diplômés atteste le bien-fondé de la formation et des compétences attendues à l'issue de la formation. Les effectifs, les taux de réussite et d'insertion professionnelle, le niveau d'insertion des diplômés, et le cas échéant les taux de poursuite en doctorat apportent sur la durée un témoignage concret de l'attractivité, de la qualité et des débouchés de la formation.

5 La formation s'appuie sur l'existence d'un conseil de perfectionnement (ou toute structure similaire), réunissant des enseignants, des représentants du monde socio-économique et/ou culturel, ainsi que des étudiants. Les données collectées (origine, suivi, devenir des étudiants, évolution des effectifs entre le 1^{er} cycle et le 2^{ème} cycle, etc.), ainsi que les résultats des différents processus d'évaluation (des étudiants, par les étudiants et les sortants, autoévaluation, évaluation antérieure du HCERES), permettent à ce conseil de procéder à un réexamen régulier de la formation afin, si nécessaire, d'y apporter des améliorations.

6 La formation fait l'objet régulièrement d'une autoévaluation interne à l'établissement dans un processus formalisé. Cette autoévaluation a pour finalité de positionner la formation au regard de la stratégie de l'établissement concernant son offre de formation. Elle permet de situer chaque formation dans sa lisibilité et dans sa cohérence. Enfin, elle permet à l'établissement de détecter les éléments de qualité ou d'insuffisance de la formation et de travailler avec l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement (ou structure équivalente) sur les améliorations et évolutions à mettre en application.